Joseph Salvat

Discours sur Raynouard

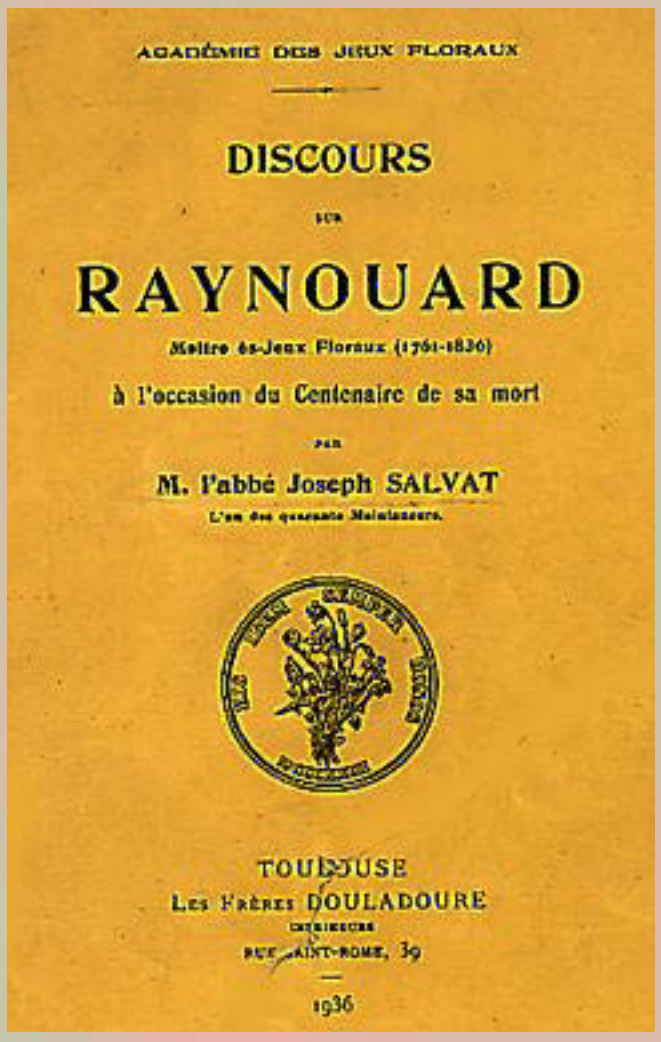
ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX

DISCOURS

SUR

RAYNOUARD

Maître ès-Jeux Floraux (1761-1836)

à l'occasion du Centenaire de sa mort

PAR

M. l'abbé Joseph SALVAT

L'un des quarante Mainteneurs

TOULOUSE

LES FRÈRES DOULADOURE

IMPRIMEURS

RUE SAINT-ROME, 39

1936

C.I.E.L. d'Oc

Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc

3 Place Joffre, 13130 Berre L'Étang

http://www.lpl.univ-aix.fr/ciel/

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX

DISCOURS
SUR
R A Y N O U A R D

Maître ès-Jeux Floraux (1761-1836)
à l'occasion du Centenaire de sa mort

par

M. l'abbé Joseph SALVAT

L'un des quarante Mainteneurs.

TOULOUSE
LES FRÈRES DOULADOURE
IMPRIMEURS
RUE SAINT-ROME, 39

1936

François RAYNOUARD

Maître ès Jeux Floraux (1761-1836)

MESSIEURS,

C’est un titre de gloire, pour notre Académie, d’avoir su appeler à elle les grands ouvriers de la Renaissance occitane, comme Jasmin et Mistral. Malgré leur génie, ces poètes n’auraient peut-être pas su infuser à notre langue d’Oc si abattue le sang de la résurrection, si déjà d’autres amants de la Comtesse n’étaient venus souffler sur les cendres du tombeau et ranimer la flamme: je veux parler des deux premiers éditeurs des Troubadours: Rochegude et Raynouard. Or, tous deux aussi, notre Académie les reçut dans son sein, montrant par là quel grand intérêt elle n’a cessé de porter la langue d’Oc pour le maintien de laquelle, d’ailleurs, ne l’oublions pas, les Sept Troubadours la fondèrent il y a plus de six cents ans.
J’évoquai devant vous, voici deux ans, à l’occasion` du centenaire de sa mort, l’amiral de Rochegude; permettez-moi de faire revivre aujourd’hui, dans notre Compagnie, le souvenir de Raynouard, mort il y a cent ans

Rochegude et Raynouard, fils de notre terre occitane, furent mêlés tous deux aux événements qui troublèrent la France à la fin du dix-huitième siècle. Je remarquerai toutefois, en passant, qu'ils ne semblent pas s'être connus, car si Rochegude fit partie de l'Assemblée nationale constituante, de la Convention et des Cinq Cents, Raynouard n'appartint qu'à l'Assemblée législative, et plus tard, sous l'Empire, au Corps législatif. Rochegude, de vingt ans plus âgé, avait fourni une assez longue carrière de marin quand une bonne étoile orienta vers l'étude de la langue d'Oc et des troubadours ses loisirs d'amateur. Raynouard, lui, fut un véritable homme de lettres, un littérateur de profession. Pour Raynouard, M. de Rochegude n'était qu'un « ancien contre-amiral résidant à Alby », et il a écrit de lui: « On ne peut qu'applaudir à la manière utile et honorable dont un militaire distingué a occupé ses loisirs » (1).
Aussi bien, si Raynouard aime à rendre hommage et justice à l'amiral de Rochegude, « qui a, dit-il, consacré au moins quarante ans de ses études à courir la même carrière, où nous nous sommes rencontrés en émules, et où nous avons marché et marcherons toujours en amis et en confrères » (2), reconnaissons tout de suite que, abstraction faite de la production proprement littéraire et historique de Raynouard, son œuvre de romaniste, comme éditeur des troubadours, grammairien, lexicologue, dépasse de beaucoup celle de Rochegude.

(1) Journal des Savants, mai 1820, pp. 291, 300.
(2) Journal des Savants, juin 1831, p. 353.

I

Sa Vie.

François-Just-Marie Raynouard naquit le 18 septembre 1761 à Brignoles (Var), place Saint-Pierre, aujourd'hui place Sadi-Carnot, n° 6. On peut lire son acté de baptême aux Archives de la commune de Brignoles.

François-Just-Marie Raynouard, fils du sieur Honnoré et de dame Elisabeth Goujon, est né le 18 septembre 1761, et a été baptisé le 19 du même mois, le parrain a été Me Jean-François Goujon, procureur au siège, et la marraine Delle Marie Raynouard, et a signé qui a sceü. Goujon père, Raynouard, Goujon.
« Il était de Brignoles! dit de lui Sainte-Beuve ; n'oublions jamais cela en le jugeant. Nul homme distingué ne garda plus que Raynouard le cachet primitif de sa province, de son endroit. » Et Sainte-Beuve nous montre Raynouard gardant l'accent de son pays, non pas l'esprit, doux, comme Massillon et Sieyès, mais l'esprit rude, « quelque chose de fort et de mordant dans la prononciation » (1). Il était de son pays surtout par le cœur, par les idées, faisant de son Midi à lui le centre de son érudition, disposé à croire que pour avoir la clef de cette érudition il faut être du Midi. Un de ses élèves, originaire d'Abbeville, ayant trouvé, pour son *Lexique*, le sens d'un mot

difficile, le maître s'écria: « Ah! le Picard! il l'a cependant trouvé! » Comme il aimait son pays natal! L'une de ses plus grandes joies était d'offrir à ses amis des prunes de Brignoles, et l'un de ses derniers ouvrages n'a-t-il pas été une « Notice sur Brignoles » ?

(1) Causeries du lundi, t. V, p. 2 (3e éd. Paris, Garnier).

Raynouard fit de solides études au Petit Séminaire d'Aix, puis à la Faculté de Droit de cette ville, devant laquelle il se présenta, un matin de 1784, pour y passer sa thèse de doctorat, après être arrivé de Brignoles à pied.
Vers cette époque, il vint à Paris, quand Bernardin de Saint-Pierre, Beaumarchais, l'abbé Delille, Lebrun et Parny prolongeaient encore le classicisme finissant. Rebuté sans doute par les échecs de quelques essais littéraires, Raynouard, après avoir suivi au Collège de France un cours de littérature grecque dont il était l'unique auditeur, regagna sa province, où il s'inscrivit, comme avocat, au Parlement d'Aix, au Barreau de
Draguignan.
Il y resta sept ans, pendant lesquels il plaida, donna des consultations même au bain, tant sa ciientèle était nombreuse. Les idées nouvelles qui se répandirent en 1789, furent accueillies par lui avec enthousiasme. D'abord président de la « Société patriotique des amis de la Constitution et de l'Égalité », le jeune avocat fut élu, par le département du Var, député suppléant à l'Assemblée législative.
Ses sympathies pour le parti girondin devaient le désigner aux colères de la Montagne, qui ne manquèrent pas de s'exercer contre lui au lendemain des Journées de mai-juin 1793 où succomba la Gironde. En Provence, où il s'était retiré, le parti de la Montagne le fit arrêter. Emmené en charrette à Paris, Raynouard fut écroué dans les prisons Du Plessis, où on l'oublia, heureusement. Comme Chénier, il écrivit des adieux poétiques à ses espérances perdues. Plus heureux que lui, il fut rendu à la Iiberté par le 9 Thermidor. En sortant de prison, il emportait le manuscrit de sa première tragédie: *Caton d'Utique*.

Le moment n'était pas encore venu pour lui de faire son entrée dans la littérature. « Je suis un philosophe, disait-il; un philosophe n'a hesoin que de la besace et du manteau; mais encore faut-il que la besace soit pleine et que le manteau soit propre » (1). Il revint donc en Provence et, d'abord à Brignoles, puis à Draguignan, il se remit à plaider afin de refaire sa fortune' d'acquérir ce qui lui serait nécessaire pour assurer son indépendance. Et quand au bout de quelques années, il se vit nanti de revenus suffisants, avec courage, comme s'il allait au-devant d'un avenir prédit et connu, à quarante ans passés, « avec le feu d'un jeune homme et, de plus, avec la solidité d'un vétéran » (1), il aborda la carrière littéraire à laquelle il se sentait appelé et où il devait forcer, une à une, les portes de la renommée.

(1) Mignet, Discours *de réception à l'Académie Française, in Notices et Mémoires historiques, t 1, p.* 336 (Paris, Paulin 1843).

C'était en 1803. L'Institut avait proposé comme sujet du prix de poésie ce mot de

Montesquieu: « La vertu est la base des Républiques. » Raynouard obtint le prix avec un court poème intitulé *Socrate dans le Temple d'Aglaure.* En lui remettant la récompense, le Secrétaire perpétuel lui montra les fauteuils académiques où il lui prédit qu'un jour il s'assiérait, pour y prendre même sa place. La prédiction n'allait pas tarder à se réaliser.
Le nom de Raynouard devint tout à coup célèbre quand, le 14 mai 1805, sa tragédie *Les Templiers* souleva au Théâtre Français des applaudissements unanimes, qui valurent à la pièce trente-cinq représentations continues. « Enfin, le charme est rompu! Après six ans de revers multipliés, la muse tragique vient de remporter un grand et beau triomphe » (2), écrivait au *Publiciste* Mlle de Meulan. Ces éloges dithyrambiques provoquèrent des critiques acerbes, comme celles de Geoffroy. Raynouard devait sagement mettre à profit ces critiques pour refondre sa pièce et lui préparer de nouveaux triomphes pour les années 1819 et 1823.

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. V, p. 6.
(2) Charles Labitte, *Etudes littelaires,* t.Il, p.125 (Paris Durand),—*Revue des Deux Mondes,* ler février 1837.

En attendant, son nom courait sur toutes les bouches. Deux ans plus tard, Raynouard entrait à l'Académie française, où il remplaçait Lebrun, le solennel poète des *Odes.* Raynouard, qui s'était déchargé sur son frère des visites protocolaires, fit quelques visites de remerciement, prépara aussitôt son discours comme un devoir d'écolier, et prit place, le 24 novembre 1807, au cours d'une séance où furent reçus avec lui deux autres académiciens, Laujon et Picard. On entendit donc trois discours et, Bernardin de Saint-Pierre, qui présidait, selon les termes du *Moniteur universel.(1),* « la classe de la littérature et de la langue française de l'Institut », répondit « aux récipiendaires par un seul et même discours », où les éloges hyperboliques décernés aux nouveaux immortels n'étaient dépassés que par une louange vraiment excessive de Napoléon. Raynouard, à qui Bernardin de Saint-Pierre annonçait qu'il mériterait le nom de Poète de la Patrie s'il continuait à marcher sur la même route — celle du théâtre —, avait discouru sur « la tragédie dans son influence sur l'esprit national ».

Ce morceau classique d'éloquence s'achevait, lui aussi, naturellement, sur un dithyrambe àl'adresse de Napoléon, célébrant « cette gloire immense qu'un seul homme a pu acquérir, mais qu'un seul génie ne saurait célébrer» (2).

(1) 25 novembre 1807.
(2) *Le Moniteur uniwersel,* 29 novembre 1807.

L'empereur voulut connaître Raynouard, que les électeurs du Var venaient d'élire en 1806 député au Corps, législatif, et que cette assemblée proposait pour la présidence. « C'est un Provençal original, lui avait dit Fontanes, et surtout indépendant. » « Tant pis, aurait repris Napoléon, je n'aime pas les gens à qui on ne peut rien donner » (1).

Raynouard ne fut pas agréé pour la présidence. Toutefois, l'empereur autorisa la représentation des *Etats de Blois,* empêchée jusque-là par la police et la censure. *Les*

Etats de Blois furent joués, pour la prernière fois, à Saint-Cloud, le 22 juin 1810, lors du mariage de Marie-Louise.

> Souvent, par un rapide et terrible retour,
> Le héros de la veille est le tyran du jour. (III, 2.)

Cette allusion au Premier Consul devenu empereur, d'autres encore, irritèrent Napoléon qui interdit toute autre représentation, et cette pièce ne devait être reprise qu'en 1814, sur la demande de Talleyrand, après la chute de l'Empire.

Nommé de nouveau, en 1811, au Corps législatif, Raynouard allait y soulever la colère de l'empereur. « Choisi, à la fin de 1813, pour faire partie de la Commission de l'adresse, Raynouard fut chargé de la rédaction par ses collègues Gallois, Lainé, Maine de Biran et Flaugergues. Un mal de gorge assez violent l'empêcha de prononcer ce discours, et il se remit de ce soin à Lainé » (2).

(1) Labitte, *op. -cit.*, p. 133
(2) Labitte, *op. Cit.*, p. 135.

« Personne, dit Mignet dans son discours de réception à l'Académie française, où il remplaça Raynouard, n'a oublié ce discours qui fut un événement. L'empereur demandait des secours prompts, on lui donnait des avertissements sévères; il avait besoin d'être encouragé dans sa résistance dernière, on lui conseillait la paix; il sollicitait tous les dévouements, on lui redemandait les libertés perdues '»(1). On devine la colère de Napoléon qui, dès le lendemain, publiait au *Moniteur* un décret ajournant indéfiniment le Corps législatif.
Mais bientôt l'astre tombait, presque éteint, sur les rochers de l'île d'Elbe. A la Chambre de 1814, où l'avaient envoyé à nouveau les électeurs du Var, Raynouard fit entendre, en tant que rapporteur de la Commission sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse, des paroles pleines de force, de modération et de logique. « M. Raynouard, dit encore Mignet, maintint à la fois les droits de la nation et la vérité du langage. Après avoir réclamé l'ordre sous la République, et la liberté sous l'Empire, il fut sous la Restauration l'un des soutiens du système représentatif destiné à les unir et à les perpétuer » (2).
Elu député pour les Cent-Jours, Raynouard se vit offrir le Ministère de la Justice par Carnot, qui était ministre de l'Intérieur. Il refusa, se contentant de siéger comme membre au Conseil de l'Instruction publique.

(1) Mignet, *op. cit., p.* 347.
(2) Mignet, *op. cit., p. 348.*

A la seconde Restauration, Louis XVlII lui enleva ces fonctions auxquelles il s'était attaché. Alors, meurtri, désabusé, malgré l'insistance de ses fidèles électeurs du Var qui lui députèrent une délégation, Raynouard se retira définitivement de la vie politique. Il avait cinquante- trois ans.

Mais Raynouard avait enfin trouvé sa voie. Sainte-Beuve nous fait remarquer que « trois fois dans sa vie, en trois circonstances mémorables, il a saisi le moment et l'occasion ».
Ce fut d'abord avec *Les Templiers,* quand il eut l'air d'ouvrir une veine et de créer un genre, le genre historique national: « Cela n'aboutit pas, mais le début fut brillant, et l'on crut voir se lever un étendard. » Ce fut ensuite en politique, lorsqu'il sut et osa faire entendre à l'empereur une parole de liberté et de plainte: « Cette parole d'un seul jour, venue la première après un si long et si rigoureux silence, a suffi pour porter son nom comme citoyen et pour l'inscrire dans l'histoire.
« Enfin, en 1816, par la publication de son premier volume sur les Troubadours, il prit date et position avant tout autre, avant Fauriel, avant Guillaume de Schlegel, qui auraient pu le devancer; il planta son drapeau à temps pour que tout l'honneur lui revînt et suivît le labeur. Mais, cette dernière fois, ce ne fut pas un acte passager, cé fut une prise de possession et une conquête. Il avait trouvé sa province et il y régna » (1).

(1) Sainte-Beuve, *op. cit.*, pp. 7, 8.

Dès son entrée à l'Académie française, Raynouard « avait songé aux moyens de corriger et d'améliorer le *Dictionnaire,* et cette pensée le porta à s'occuper des origines de la Iangue; c'est ainsi qu'il fut insensiblement conduit à rechercher ce qui restait des anciens troubadours et, bientôt, l'horizon s'étendant devant lui, il découvrit tout un monde » (1).
C'est ainsi qu'il prépara cet ouvrage magnifique qu'est le *Choix de Poésies originales des Troubadours.*

M. Daunou annonçait ainsi l'ouvrage: « M. Raynouard, qui va bientot publier un choix de poésies originales des troubadours, se propose d'y joindre une grammaire plus détaillée de la langue romane, l'histoire de ses anciens monuments, les preuves de l'identité des langues de l'Europe latine avec la langue romane primitive, enfin un dictionnaire enrichi d'exemples tirés des manuscrits. L'importance de ces travaux sera vivement sentie de tous les hommes de lettres...» (2).
Le premier volume parut en 1816, et les cinq autres suivirent de 1817 à 1821. Ce fut une révélation. Charles Nodier écrivait, en 1820: « La première chose qui frappe le lecteur dans le titre que je viens de rapporter, c'est certainement le nom de l'auteur, qu'on ne s'attend pas à voir attaché à des recherches de lexicologie fort sévères et fort arides en apparence... » (3).

(1) Sainte-Beuve, *op. cit., p.* 16.
(2) *Journal des Savants,* novembre 1816, p. 152.
(3) *Mélanges de litterature et de critique,*t. II, p. 271 (Paris, Raymon, 1820).

Mais déjà Raynouard était inscrit parmi les rédacteurs du fameux *Journal des Savants,* dont la publication, qui avait été interrompue, fut reprise en 1816. Le 25 octobre de la même année, il était élu, en remplacement de M. Delisle de Sales, à l'Académie royale des Inscriptions et Belles- Lettres. L'année d'après, il succédait à

M. Suard comme Secrétaire perpétuel de l'Académie française, fonction qu'il devait abandonner en 1827.
Son nom était désormais célèbre. Rn avril 1818, à Iéna, Geethe fit connaitre-à Diez les publications de Raynouard. Et Diez vint à Paris, où les lumières du savant éditeur des troubadours lui furent très précieuses dans ses recberches.
Raynouard s'était retiré à Passy, auprès de la famille Delessort, qui égayait sa solitude. Comme un admirateur lui disait un jour: « Vous pouvez faire tout ce que vous voulez », il répondit: « Il y a pourtant une chose que je n'ai jamais pu faire, c'est de me marier » (1). L'étude lui suffisait, et il y consacrait de préférence ses matinées. Il venait à Paris pour surveiller l'impression de ses travaux et pour assister aux séances des Académies.
Successivement, les Académies de Marseille (1805), de Toulon (1811), d'Aix (1819), de Madrid (1821) l'avaient admis parmi leurs membres. L'Académie des Jeux Floraux lui avait accordé ses lettres de maitrise en 1819.

(1) Sainte-Beuve, *op. cit,* p. 21,

Raynouard travailla jusqu'à la dernière heure, laissant inachevé un article dont le *Journal des Savants* devait donner, après sa mort, les fragments qu'il avait pu rédiger. Il craignait de ne pouvoir publier l'un de ses grands ouvrages, le *Lexique roman;* il se hâta d'en élever les premiers fondements, et le tome II—le premier en date du *Lexique*—parut quelques mois avant sa mort.

Il mourut à Passy, rue Basse,— aujourd'hui au n° 38 de la rue Raynouard — le 26 octobre 1836.
Quatre membres de l'Académie française, dont M. de Pongerville, directeur, et Villemain, secrétaire perpétuel, assistèrent à ses funérailles. Son éloge fut prononcé par M. de Pongerville, M. Hase, président.de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Emeric David, rédacteur au *Journal des Savants,* M. Desmichel, recteur de l'Académie d'Aix, et M. le Maire de Passy.
On loua son noble talent, son amour inlassable du travail, tous les titres qu'il avait acquis à l'admiration du public littéraire et du peuple français. On fit des allusions discrètes à sa bonté généreuse qui alla jusqu'à lui faire sacrifier une grande part de sa fortune pour sauver l'honneur de som nom compromis par un membre de sa famille. On loua sans réserve sa franche amitié, son dévouement inviolable, sa sincérité d'enfant, sa religion du devoir, son langage mâle et bref.
« Nous l'avons tous rencontré dans ses dernières années, dit Sainte- Beuve, arrivant de Passy, déjà fatigué et voûté, courant de l'Institut à l'imprimerie Crapelet, corrigeant lui-même ses épreuves, tout au travail et à l'affaire qui l'amenait, l'impression de son *Lexique.* Il portait habituellement culottes courtes, bas de laine gris, habit marron, chapeau à larges bords, cheveux blancs, un peu à la Franklin. Il était pressé, famlier et brusque; sa physionomie expressive s'animait d'un œil vif sous un sourcil fin et prudent » (l).

Le poète Diouloufet, celui-là même qui avait envoyé à notre Académie, en 1820, son poème provençal intitulé *Leis Magnans,* dont le manuscrit avait été revisé par

Raynouard, dédiait à celui-ci, en 1829, une épître où il louait son œuvre de résurrection occitane, et qu'il terminait par ces deux pauvres vers :

Tout s'escraffo, s'ooublido et tout passo eici-bas,
Mais ta proso et teis vers, Raynouard, passaran pas (2).

Ce qui sauvera son nom de l'oubli ce sera, incontestablement, son œuvre de romaniste. En exhumant la langue d'Oc du tombeau, il a rendu possible, et définitive, la Renaissance occitane. Quand il meurt, en 1836, Jasmin est dans toute sa gloire, après avoir publié le premier volume de ses *Papilhotos*, Roumanille rime ses premiers vers au pensionnat Dupuy à Nyons, et, au Mas-du-Juge, près de Maillane, un garçon de six ans écoute la chanson des grillons et consulte la mante religieuse, *lou Prègo- Diéu:* c'est Frédéric Mistral.

(1) Sainte-Beuve, *op. cit., p.* 22.
(2) *Fablos..., e autros pouesios prouvençalos*, p. 352 (A-z-Ai, Gaudibert, 1829*).*

II

Son Œuvre.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, une étude sur toute l'œuvre littéraire de Raynouard, qui dépasserait vite les dimensions d'une lecture.
Je vous rappellerai donc, en quelques mots seulement, les principales œuvres qu'il nous a laissées dans les domaines de la poésie, du théâtre, de l'histoire, de la critique, me réservant d'insister plus particulièrement sur l'œuvre de Raynouard romaniste et sur ses rapports avec l'Académie des Jeux Floraux.

C'est par une courte poésie, *Socrate dans le Temple d'Aglaure*, que Raynouard, nous l'avons vu, connut les prémices de la gloire littéraire. Dans ce poème, l'auteur mettait en action l'aphorisme proposé au concours par l'Institut: « La vertu est la base des Républiques ». Sainte- Beuve dit à ce sujet: « Il n'y a de poétique que l'idée d'avoir mis en scène ce sujet abstrait et d'en avoir attribué le développement à un personnage historique. Rien n'était plus prosaïque d'ailleurs et plus banal que l'exécution » (1).

(1) Sainte-Beuve, *op. cit.* pp. 6, 7.

Nous sommes loin de l'avis de Bernardin de Saint- Pierre qui disait de ce poème, au jour où Raynouard était reçu à l'Académie française: « C'est un tableau ordonné comme ceux du Poussin » (1).
Notre poète écrivit encore une *Ode à Camoëns* (1819), que le vieux poète exilé Francisco Manoël traduisit en portugais, et une *Ode sur Malesherbes*, dont M.

d'Aguilar donna lecture, le 16 août 1822, à une séance de notre Académie. Une de ses dernières tentatives poétiques fut une épopée, *Judas Machabée*, qui rappelait, dit-on, les grandeurs de la Bible.

Si Raynouard eut un certain talent poétique, ce fut plutôt un talent tragique. J'ai déjà dit quel fut le succès de sa tragédie *Les Templiers.* J'ai dit aussi combien la critique s'exerça au sujet de cette pièce pour en diminuer la valeur ou pour en exalter les mérites. Certains, avec Napoléon, dirent que le héros d'une tragédie ne doit pas l'être de pied en cap et qu'il doit, pour intéresser, rester un homme. D'autres, avec Labitte, admirèrent, au contraire, « la magnanimité sublime, le caractère grandiose et résigné du grand maître » (2). Malgré toutes les faiblesses de ce tragique plaidoyer en faveur des *Templiers,* il faut applaudir, avec Sainte-Beuve, « quelques beaux vers qui redoublent d'effet en situation, cinq ou six hémistiches qui rendent quelque écho du sublime de Corneille, un cri d'innocence qui s'élève des dernières scènes, et le très beau récit final du suplice.

(1) *Le Moniteur universel,* 1er décembre 1807.
(2) Labitte, op. *cit., p. 127.*

Les chants avaient cesséJ sont un des mois mémorables du théâtre! » (1).
J'ai voulu lire *Les Templiers,* et je dois à la vérité de reconnaître que j'y ai pris plaisir, revivant les heures où je me laissais prendre sans rougir au sublime cornélien. Et j'ai compris l'admiration passionnée que Raynouard professa pour le grand tragique, et qu'il proclama dans son discours de réception à l'Académie française. Supposant un concours solennel entre les poètes de toutes les nations où chacune n'aurait droit qu'à un représentant, il disait: « Les Grecs nommeraient Homère; les Latins, Virgile; les Italiens, Le Tasse ou l'Arioste; les Anglais, Milton; et nous tous, — oui' vous-mêmes qui savez admirer Racine... ah! dans le péril de notre gloire littéraire un seul cri s'élèverait et, ce cri, vous le prononcez avec moi: Corneille! » (2).

Pour en revenir aux *Templiers,* nous retiendrons ce jugement de Charles Labitte: « *Les Templiers* honorent l'art de l'Empire à l'égal d'un tableau de Gérard, et ils méritaient, en effet, de se détacher dans cette année d'Austerlitz. Si on peut, à notre point de vue littéraire, contester raisonnablement la valeur absolue de cette œuvre, il est au moins impossible de nier sa supériorité relative, au milieu de cette poésie faible, décolorée et sans souffle, qui dépérissait à l'ombre des glorieux trophées de Napoléon » (3).

(1) Sainte-Beuve, *op. cit.,* p. 11.
(2) *Le Monteur universel,* 29 novembre 1807.
(3) Labitte, *op. cit.,* p. 130.

Des *Etats de Blois,* on peut dire que, sans avoir les qualités des *Templiers,* ils en ont les défauts: exagération de la fidélité à l'histoire, manque d'intrigue amoureuse, raideur compassée des personnages J'ai lu ce drame qui mat sur scène l'une des

heures les plus tragiques de l'histoire de France, et il m'a semblé que le souvenir de Corneille s'estompait jusqu'à s'évanouir.
Je n'ai pas lu les autres tragédies de Raynouard, qui ne prenait pas exclusivement ses sujets dans l'histoire de France : *Caton d'Utique, Scipion, Las Casas, Eléonore de Bavière, Don Carlos, Charles* Ier, *Débora, Jeanne d'Arc à Orléans.* Il en est encore une qui est inédite: *Elisabeth de France.* Raynouard ne retrouva plus son succès des *Templiers.*

Les conceptions dramatiques de Raynouard l'obligeaient. à connaître dans les plus petits détails l'époque et les institutions où évoluaient ses personnages, et ses deux plus célèbres tragédies, *Les Templiers* et *Les Etats de Blois,* ont paru accompagnées de: longues « Notes historiques » relatives à l'institution des Templiers et du duc de Guise, Notes qui sont des modeles de concision et d'argumentation, où l'on sent toutefois que l'auteur cède trop facilement à son désir de soutenir une thèse, d'échafauder un système.
On retrouve les mêmes défauts, qui touchent par endroits à la partialité, dans le gros ouvrage sur *l'Histoire du Droit municipal en France sous les trois dynasties* (1829), qu'il publia à l'occasion des projets de réforme municipale du ministère Martignac. Raynouard y exagérait la perpétuité des municipes romains, méconnaissant la portée du grand mouvement social des Communes au douzième siècle; il insistait avec excès sur les mauvais côtés de la féodalité qu'il appelait « la lèpre féodale » et s'étendait avec trop de complaisance sur les exploits des « héros détrousseurs », des « brigands titrés »,— c'est ainsi qu'il appélait les chevaliers.
Son but politique dans cet ouvrage — car Raynouard n'écrivait jamais que pour prouver —était le rétablissement des privilèges communaux détruits par Louis XlV. Il voyait le point de départ d'une régénération politique dans l'indépendance de l'administration locale et, par là, le vieux Girondin qu'il était se rapproche des régionalistes et des fédéralistes d'aujourd'hui.
Son livre, quoique établi sur une documentation rigoureuse toule faite de textes et de citations, écrit en un style pur et clair, n'eut pas de retentissement. Cela tint, pour une part, au défaut d'éloquence et de chaleur, à la multiplicité des alinéas qui mettent, à chaque instant, un arrêt dans la pensée et nuisent à l'enchaînement des idées.

Le même défaut se constate dans les nombreux articles de critique que Raynouard publia au *Journal des Savants,* de 1816 à 1836, articles «judicieux, mais en général faits de pièces et de morceaux, et peu significatifs » (1).

(1) Sainte-Beuve; *op. cit., p. 20.*

J'ai lu, dans la précieuse collection de ce *Journal,* la plupart de ces cent quatre-vingt- douze articles où l'on peut suivre la pensée de Raynouard au long des vingt années les plus silencieuses et les plus fécondes de sa vie laborieuse. On y voit ce désir de prouver, cette complaisance dans les systématisations excessives. C'est ainsi que son premier article, en octotre 1816, relatif à une nouvelle édition du *Roman de la Rose,* lui est une occasion de faire connaître ses principes, déjà élaborés et établis, «de la langue romane primitive qui, pendant plusieurs siècles, fut l'un des

idiomes de la France, et dont les formes continuèrent d'exister dans notre ancien idiome français » (1).

(1) *Journal des Savants,* octobre 1816, p. 80.

Ces articles, parfois d'une longueur considérable, sont remarquables de pénétration et de variété, ce qui dénote, chez leur auteur, des connaissances vastes, des lectures étendues: littérature générale, grammaire, publications en italien, en espagnol, en portugais, textes d'ancien français, histoire de la civilisation et du droit, etc... tout l'intéresse, et il intéresse à tout. Mais ce à quoi il s'applique particulièrement, ce sont les publications relatives à la langue et à la littérature « provençales », comme il disait. Très souvent, ses idées, trop systématiques et trop tranchantes, étaient combattues; Raynouard relevait la contradietion, toujours avec courtoisie, mais sans détours. Il ne devait jamais abandonner un pouce du terrain qu'il avait conquis, et devait mourir, peut-on dire, sur ses positions.
Sa théorie relative à l'existence d'une langue romane rustique, fille directe du latin, de laquelle seraient issues plus tard les langues romanes modernes, il la défend en octobre 1818 contre W. de Schlegel qui préconise une théorie opposée dans ses *Observations sur la langue et la littérature provençales;*il la soutient encore, en septembre 1833, contre l'abbé De la Rue qu'il accuse, en passant, de confondre de vulgaires traductions des troubadours en vieux français avec l'œuvre elle-même des troubadours. Sa méthode d'édition des troubadours, sans donner les variantes des textes et sans publier les fragments trop incomplets, il la défend, en juin 1828, contre Diez qui vient de publier son livre célèbre *La Poésie des Troubadours* en juin 1829, contre l'allemand Adrian, auteur d'une Anthologie provençale, qu'il trouve pour le moins «audacieux» de vouloir donner les règles de la prononciation des troubadours, et chez qui il relève beaucoup de fautes; en juin 1831, il s'en prend à l'italien Galvani, auteur *d'Observations sur la poésie des troubadours,* tout en se défendant lui-même: « Y a-t-il, sous aucun rapport, soit littéraire ou grammatical, soit moral ou historique, quelque notion qui manquât aux collections que M. de Rochegude et moi avons publiées! Ce n'est pas que je veuille arrêter le zèle des savants qui voudront ajouter aux recueils précédents...» mais, ajoute-t-il à l'adresse des romanistes d'Allemagne, d'Italie, et même du nord de la Loire, il faut « avant tout la connaissance approfondie de la langue »; et puis, dit-il encore, « de tels recueils ne s'improvisent pas..» (1).

(1) *Journal des Savants,* juin 1831, p. 353.

« De tels recueils... » En écrivant ces mots, Raynouard pensait évidemment — il le dit d'ailleurs à ceux de Rochegude, *Le Parnasse occitanien, Essai d'un Glossaire occitanien,* qu'il avait loués sans réserve en mai et juin 182O, mais aussi et surtout sans doute aux siens, au *Choix des poésies originales des troubadours,* ouvrage en six volumes publiés de 1816 à 1821 chez Didot, et au *Lexique roman* auquel il travaillait avec persévérance, et dont il ne put voir paraître qu'un volume sur six, le tome II, en 1836, l'annéè même de sa mort.
Ce sont ces deux ouvrages qui constituent la plus sûre gloire de Raynouard. Et si

nous fêtons, nous-mêmes ici, avec une. ferveur discrète, le centenaire de sa mort, si la Provence et toute l'Occitanie s'apprêtent à célébrer avec solennité ce centenaire au pays natal de Raynouard, à Brignoles, c'est principalement, c'est uniquement, peut-on dire, à cause de ces deux ouvrages qui ont fait de lui, mieux que n'auraient su faire toutes les tragédies les plus réussies, « le-poète de la Patrie ».

M. de Pongerville, directeur de l'Académie française, répondant au discours de Mignet qui prenait place succédant à Raynouard, dit: M. Raynouard se livra tout entier à son travail sur la langue des troubadours, qu'il arracha vivante de la poussière des siècles, comme d'habiles naturalistes ont ressaisi dans les entrailles du globe des races anéanties qu'ils ont replacées dans la chaîne des êtres » (1). Le terrain découvert par Raynouard s'étendait, vaste, devant ses yeux, et, à mesure qu'il avançait dans ses recherches, l'horizon s'agrandissait, s'éloignait. Quelques rares savants avaient timidement défriché une étroite clairière. A la suite de Lacurne de Sainte Palaye, vrai et malheureux précurseur, Raynouard entra dans ce monde nouveau et, à ce travail immense, il consacra trente ans de labeur personnel.

(1) Journal des Savants, juillet 1837, p. 439.

Reconnaissons qu'il avait tout ce qui était nécessaire pour une pareille tâche. D'abord, une situation hors de pair. A la moindre requête du membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, les portes de toutes les bibliothèques s'ouvraient, et nos représentants diplomatiques à l'étranger mettaient à sa disposition les plumes de leurs secrétaires Raynouard n'a pas connu les appréhensions et les longues heures d'attente que subissent les humbles chercheurs. Quand il annonça, en 1835, la publication de son *Lexique roman,* le Gouvernement de Louis-Philippe souscrivit aussitôt à deux cent cinquante exemplaires.
D'autre part, sur d'autres savants qui auraient pu lui ravir sa gloire, parce que, tels Fauriel, ils avaient des qualités dont lui était dépourvu, Raynouard « avait les avantages appréciables que procure l'usage habituel de l'idiome, car il a peu varié depuis les troubadours » (1).
Enfin, et surtout, il était doué, pour ce genre de travail, d'une sorte de flair, d'un véritable génie, disons le mot, qui lui faisait éviter les faux pas, deviner d'instinct les formes les plus rares et les sens les plus cachés. ll lui arriva, par hasard, de se laisser prendre au piège tendu par la *Carya Magalonensis* de notre malin collègue Moquin Tandon, à qui il écrivit: «Je regarde comme une publication très utile celle que vous avez faite du *Carya Magalonensis;* j'y ai recueilli plusieurs mots qui entreront dans mon *Lexique roman...»* (2). Cette fois, là chance — car Raynouard, nous l'avons vu, fut un-homme chanceux— voulut qu'il eût publié le début du *Lexique* avant de connaître ce livre, qu'il mourût alors, et que ses héritiers intellectuels eussent connaissance de la supercherie avant de poursuivre la publication du *Lexique.*

(1) *Journal des Savants,* octobre 1818, p. 589.
(2) Carya Magalonensis, 2e éd., p. III. Montpellier, Toulouse, 1844.

Mais tout cela n'alla pas sans un travail de bénédictin, dont nous pouvons avoir une idée par le grand nombre de manuscrits, la plupart très difficiles, que Raynouard a lus et copiés. C'est ainsi qu'ayant reçu, le 8 juin 1832, notre manuscrit des *Leys d'amors*, il le rendait à l'Académie le 20 juillet de la même année, après en avoir lu, annoté et utilisé pour son *Lexique* les sept cent trente-cinq pages. Disons aussi qu'il trouva, pour sa tâche, des collaborateurs précieux, comme en fait foi la lettre, encore inédite, que gardent nos arcbives, adressée par M. de Rochegude à notre Secrétaire perpétuel le 11 juin 1823:

Monsieur et honoré confrère, je vous remercie du recueil de cette année que vous avez eu la bonté de m'envoyer. C'est avec beaucoup d'intérêt que j'y ai lu ce qui concerne mon camarade La Pérouse. Cependant j'aurais mieux aimé son histoire que son éloge.
Madame Tastu obtiendra probablement la fleur qui lui manque pour être reçue, et je le désire fort: la société des personnes de son sexe m'a toujours paru très agréable.
Je suis en ce moment occupé pour notre confrère Raynouard. Il se propose de donner dans quelques mois un *Lexique roman,* sur le même plan que sa grammaire. En conséquence il m'a fait parvenir une liste d'environ deux mille mots tirés de mon glossaire, desquels il me prie de lui fournir des exemples. Ce n'est pas une petite besogne qu'il me taille, car il faut que je relise mes recueils, qui sont considérables. Mais pour l'obliger, et pour illustrer notre ancienne langue, bien plus douce que celle dont nous nous servons, je m'y prête volontiers, et j'y consacre dix heures par jour. Toulouse ayant été, pour ainsi dire, la capitale des troubadours, en facilitant leur intelligence nous les faisons revivre; et nous remplissons un devoir académique.
M. Raynouard croit que son ouvrage aura quatre volumes in-8°. Je tâcherai de ne pas retarder l'impression.
Agréez, Monsieur et honoré confrère, l'assurance des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

ROCHEGUDE.

Dans le principe, l'ouvrage entier de Raynouard ne devait pas dépasser six volumes, car le *Lexique* n'aurait compris que les mots des poésies imprimées des troubadours, mais bientôt l'abondance des matières dépassa le cadre prévu, et c'est deux séries de six volumes que publia Raynouard.

La première série constitue le *Choix des poésies originales des Troubadours*, la deuxième le *Lexique roman.* Voici une brève analyse de ces douze volumes:

CHOIX DES POÉSIES ORIGINALES DES TROUBADOURS:

Vol. I. 1816.— Introduction concernant les preuves historiques de l'ancienneté de la langue romane (V-XXXVI).— Recherches sur l'origine et la formation de la langue romane (1-105). — Grammaire de la langue romane (107-438). —Appendice sur les manuscrits (439-447).
Vol.II. 1817. — Des troubadours (I-LXXVIII). — Des Cours d'amour (LXXIX-CXXIV).—Etudes sur les monuments de la langue romane

(CXXV-CLXIV). —Monuments de la langue romane depuis l'an 842 jusqu'à l'époque des troubadours (1-154).—Recherches sur les principaux genres des poésies des troubadours (155-319).—Quatre planches de fac- simile de manuscrits.
Vol. III. 1818.— Poésies des troubadours.—Chansons relatives à l'amour.
Vol. I V. 1819.— Poésies des troubadours (1-476): tensons, complaintes historiques, pièces sur les Croisades, sirventes historiques, sirventes divers, pièces morales et religieuses.
Vol. V. 1820. — Biographies des troubadours (1 -VIII,1 -476).
Vol.VI. 1821. — Discours préliminaire (I-XLVIII).—Comparaison des langues de l'Europe latine (I-394). — Appendice sur les rapports des patois de la Haute Italie avec la langue des troubadours (395-412).

LEXIQUE ROMAN OU *Dictionnaire de la langue des troubadours comparée avec les autres langues de 1'Europe latine:*

Vol. I. 1838. — Avertissement, par Just Paquet (V-VIII).—
Recherches philologiques sur la langue romane (IX-XLII).
—Résumé de la grammaire romane (XLII- LXXXVIII).—
Nouveau choix des poésies originales des troubadours - (1-154): Flamenca, Chronique des Albigeois, Pièces diverses, Breviari d'amor, etc...
Vol. II. 1836. — Introduction (I-XCII).—Lexique romaa, lettres A-C (1- 536).
Vol. III. 1840. — Lexique, lettres D-K (1-611).
Vol. I V. 1842. — Lexique, lettres L-P (1-675).
Vol. V 1843. — Lexique, lettres Q-Z (1-581).—Tables des abréviations, des auteurs et des ouvrages cités (582-611).
Vol. Vl. 1844. — Appendice (1-40).—Vocabulaire alphabétique (41-555).

Ces deux ouvrages sont encore, pour leur plus grande partie, indispensables à quiconque veut se familiariser avec l'étude de notre vieille langue occitane et de ses écrivains. Aussi ne vous diraije pàs que je les ai lus pbur établir cette notice. Je les ai plutôt relus, et avec un plaisir renouvelé.
J'ai groupé mes impressions sous quatre chefs principaux, qui nous permettent de voir et d'apprécier l'œuvre de Raynouard romaniste, considérant en lui tour à tour l'éditeur des troubadours, le grammairien, l'historien de la langue et des écrivains, et enfin le lexicologue.

Qu'y avait-il, en 1816, dans le domaine littéraire, comme édition de notre vieille langue ? A peine - quelques anthologies italiennes, et les *Vies des Troubadours* de Jean de Nostredame, bourrées d'erreurs. Lacurne de Sainte-Palaye, qui eût pu bâtir un beau monument, n'eut pas le temps de livrer au public ses recherches ensevelies dans ses énormes manuscrits, d'où l'abbé Millot sortit ses trois petits volumes, d'une valeur très discutée, sur *l'Histoire littéraire des Troubadours.*

Et c'était tout. Rochegude ne devança pas Raynouard. lls publièrent ensemble leurs recherches. J'ai dit combien la masse d'édition de Raynouard dépasse de beaucoup celle de son émule albigeois. On peut dire que Raynouard fit vraiment connaître les

œuvres des troubadours et son édition, tirée à 1.000 exemplaires, ouvrait aux lecteurs et aux chercheurs les perspectives d'un monde insoupçonné. Désormais, on put connaître les troubadours, se bercer au charme de leurs *cansons,* frémir aux accents de leurs *sirventés.*

Que dirai-je: de la méthode de Raynouard ? Elle est loin, sans doute, de la méthode critique moderne. Il donne les pièces sans indiquer les sources où il les puise. Il ne fournit aucune variante du texte. Parfois, pour montrer les difficultés d'interprétation, il donne, comme dans le poème de Boèce, la reproduction intégrale du manuscrit en parallèle avec sa propre leçon. Ses traductions des vieux documents car il ne traduit pas les troubadours classiques — sont parfois littérales, le plus souvent littéraires, tendant à donner l'impression directe du texte.

Charles Nodier exprima l'opinion générale qui accueillit ces révélations: « Un livre pareil, dit-il, est uné création qui suppose non seulement l'aptitude la plus extraordinaire aux travaux lexicologiques, mais un véritable génie. Quelle force d'esprit ne faut-il pas pour deviner tout l'ensemble d'un édifice détruit, sur la simple inspection de ses ruines, pour concevoir, pour embrasser, pour reproduire toute l'harmonie de ses diverses parties, et pour le relever entier, comme par magie aux yeux des hommes qui ne soupçonnaient, plus son existence! » (1).

Mais les critiques, cela se comprend, ne manquèrent pas à Raynouard. Le savant Daunou aurait désiré des notes pour la bonne intelligence des poèmes difficiles. Diez lui reprochait de ne pas livrer à la publicité les fragments de pièces qu'on n'a pas dans leur totalité; il eût aimé que Raynouard donnât les variantes capitales des manuscrits, et Darian lui adressait le même reproche. A quoi Raynouard répondit: « Si l'on veut se convaincre combien ce recueil de variantes serait peu intéressant et peu utile, qu'on jette les yeux sur les pièces imprimées dans la collection que j'ai publiée, qui se retrouvent dans le recueil intitulé *Parnasse Occitanien,* publié par M. le comte de Rochegude; sans nous être communiqué notre travail, nous le faisions imprimer en même temps; je ne crois pas que la conférence des textes donnât lieu à aucun résultat qui méritât d'être remarqué » (2).

(1) Mélanges de littérature et de critique, t. II, p. 273.
(2) *Journal des Savants,* juin 1829, p. 347.

Notons, en passant, que Rochegude communiquait à Raynouard les épreuves de son *Parnasse occitanien (1).*

Quoi qu'il en soit de ces critiques, mieux fondées sans doute que les assertions de Raynouard, reconnaissons que si l'on a fait mieux, depuis, dans l'édition, c'est de lui surtout que l'on s'est servi, car il fut l'initiateur. Comme il a dit un jour lui-même: « Celui qui parvient à faire un travail plus méthodique et plus parfait doit encore de la reconnaissance et de l'estime aux auteurs qui ont ouvert la carrière qu'il agrandit lui même » (2).

Initiateur dans l'édition des troubadours, Raynouard fut aussi un initiateur dans la grammaire de la langue d'Oc. « J'expose les principes de cette langue, a-t-il écrit en tête de sa grammaire, non pour instruire des personnes qui auraient à la parler, mais pour faciliter l'intelligence des ouvrages romans à celles qui voudront les étudier et les comprendre » (3). Aussi, avec quelle complaisance s'applique-t-il à bien définir les règles de cette langue étonnamment souple et fixée à la fois, à la comparer, pour en établir la primauté, aux autres langues latines, à donner des résumés clairs et précis de cette grammaire.

(1) Voir mon *Discours sur l'amiral de Rochegude, p.* 21 (Toulouse, Douladoure, 1935).
(2) *Journal des Sarants,* juin 1820, p. 368.
(3) *Choix des poésies originales des Troubadours, t. I,* p. 109.

Avant lui certes, il y avait eu des grammaires romanes. Raynouard ne connaissait pas nos *Leys d'Amors* quand il publia sa *Grammaire romane,* mais il connaissait les deux grammaires de Uc Faidit et de Raimon Vidal de Besaudun, le *Donatz proensals* et las *Rasos de trobar,* que devait publier Guessard, son élève, en 1839-1840. Il semble même qu'ici Raynouard ait voulu passer presque sous silence ces deux documents pour avoir la gloire d'être le premier à établir et cataloguer les règles de notre langue. Sainte-Beuve l'insinue malicieusement: « Il trouvait même, sans trop le dire, ou du moins en ne le disant qu'incidemment, des grammaires en vieux langage où étaient indiquées avec précision les règles de l'ancienne langue des troubadours. Il s'en prévalait adroitement pour dénoncer ces règles, pour les découvrir, pour remettre l'ordre et la régularité là où, au premier coup d'œil, on aurait été tenté de ne voir que hasard et confusion » (1). C'est ainsi qu'il laissait les critiques lui attribuer comme une découverte personnelle la règle de l's distinguant les sujets et les régimes soit au singulier, soit au pluriel.

(1) Sainte-Beuve, op. *cit., p. 18.*

Je n'entreprendrai pas de montrer comment Raynouard a su déterminer et classer les caractères essentiels de la langue romane, issue du latin, et dont les principaux sont: l'emploi des prépositions pour suppléer les cas, la formation et l'application des articles, l'admission auxiliaire des verbes *avoir* et *être,* le futur et le conditionnel des verbes formés par l'infinitif et l'adjonction du présent ou de l'imparfait du verbe *avoir,* etc... Daunou, rendant compte de cette *Grammaire* dans le *Journal des Savants,* écrivait: « Il règne dans tout l'ouvrage une clarté parfaite, une précision sévère, une exactitude rigoureuse. Les règles y sont réduites à leurs véritables termes et ne s'étendent jamais au delà des résultats nécessaires que fournissent immédiatement les exemples » (1). J'ajouterai que tous les exemples de la grammaire sont empruntés à des textes classiques.

(1) Journal des Savants, juillet 18l7, p. 402.

Depuis Raynouard, certes, on a complété, amélioré, et je n'ai pas besoin de

mentionner devant vous les savants travaux de Diez et de Meyer- Lubke, sans compter ceux, plus récents, de nos confrères. Chabaneau et Anglade. Mais de Raynouard nous dirons, encore ici, qu'il fut le premier.

Un éditeur des troubadours, un grammairien de la langue romane ne pouvait pas ne pas écrire l'histoire de cette même langue et aussi l'histoire de ces écrivains.

Historien de la langue romane, Raynouard attacha son nom à un système qu'il crut solidement établi, qu'il défendit obstinément contre toutes les attaques. Amené à étudier les premiers balbutiements de la langue qui s'installa chez nous à la suite du contact violent entre les idiomes du pays et la langue latine, Raynouard crut remarquer que ces premiers monuments littéraires se rapprochaient étrangement de la langue des troubadours; il crut que celle-ci régnait sur toute la France et au delà, fille directe du latin, sorte de *koiné* d'où sortirent plus tard les langues romanes, dont elle, « la langue romane rustique », était donc la mère, au lieu d'être simplement la sœur un peu plus tôt formée.

Cette théorie lui fit classer les *Serments de Strasbourg,* de 842, parmi les premiers monuments de la langue d'Oc, et, pour établir plus solidement les bases de ce qu'il croyait être la vérité, il écrivit sa *Grammaire comparée de la langue des Troubadours avec les langues latines de l'Europe.*

Malgré toutes ses recherches, malgré tous ses arguments, Raynouard ne fut généralement pas suivi dans cette voie. Tour à tour l'allemand Schlegel dans ses *Observations sur la langue et la littérature provençales* (1818), Villemain dans son *Cours de littérature française,* moyen âge (1830), Fauriel dans ces leçons sur *1'Histoire de la poésie provençale* de 1831 (publiées en 1848), Diez dans sa *Poésie des Troubadours* en 1827, I'abbé De la Rue dans ses *Essais historiques sur les Bardes...* (1834), se montrèrent, quoique discrètement, par vénération, opposés à ce système, et Mignet put dire, dans son discours de réception à l'Académie: « Peut-être M. Raynouard a-t-il été emporté un peu trop loin par sa découverte, lorsqu'il a comparé les langues romanes du Midi de la France aux langues de même origine, mais d'une date postérieure, formées dans d'autres pays. Il a cru que, fille unique de la langue latine, elle était la mère de l'italien, du catalan, du portugais, de l'espagnol, du français, dont elle n'était réellement que la sœur aînée » (1).

Cette théorie est aujourd'hui complètement abandonnée, et l'on admet, à l'encontre de Raynouard, que les diverses langues romanes se sont formées chacune isolément du latin, sans le secours d'un type commun intermédiaire entre elles et la langue latine.

Il en est de même de l'existence de ces fameuses Cours d'amour en tant qu'institution régulière, dont Raynouard avait appris le fonctionnement dans le célèbre *Art d'airner* d'André le Chapelain, dont le témoignage est sans valeur. Diez montra que ces Cours d'amour, dont Raynouard avait cru prouver l'existence « d'une manière incontestable » (2), étaient sorties de l'imagination de Jean de Nostredame et

d'André le Chapelain. Raynouard ni aucun de ses disciples ne purent répondre aux arguments sans réplique de l'historien allemand.

(1) Notices et Mémoires historiques, t. I. p. 350.
(2) Choix..., t. Il, p. CXXI.

En revanche, tout est à conserver, ou à peu près, de ce que Raynouard publia sur les troubadours eux-mêmes et sur leur façon de composer, de vivre, de concevoir l'amour, grâce à de nombreuses, abondantes et élégantes traductions, sur les genres de poésies qu'ils cultivaient, depuis la *canson* et le *sirventés* jusqu'aux *nouvelles* et *romans.* Marchant dans la voie tracée par lui, d'autres historiens, tels Diez et Fauriel, ont pu développer ces thèmes, mais Raynouard en a dit l'essentiel, comme il a dit aussi l'essentiel sur les biographies des troubadours, auxquelles il a consacré tout un volume: il a classé, là, par ordre alphabétique, environ cent cinquante-six troubadours dont il nous a donné le nom, la biographie, l'indication des volumes où se trouvent leurs œuvres, des fragments d'œuvres inédites, etc... Sur ce point, il n'a été dépassé que par Mahn et, surtout, par notre confrère Chabaneau dans son *Appendice à l'Histoire de Languedoc* (tome *X).*

Mais la partie qui a, de l'œuvre entière de Raynouard, gardé le plus de valeur, même après tous les travaux qui se sont accumulés depuis cent ans, est incontestablement son *Lexique roman.*

Nous savons comment ce lexique, entrepris d'abord sur un plan assez modeste, avait pris peu à peu des proportions considérables. Nous savons comment Raynouard mourut au début même de sa publication: « Il ne craignait, dira-t-on sur sa tombe, que de laisser incomplet l'un de ses grands ouvrages; mais il se hâta d'en élever les premiers fondements » (1). Les collaborateurs habituels de Raynouard aidèrent M. Just Paquet, son légataire littéraire, à mener à terme cette publication.

(1) M. de Pongerville, in *Journal des Savants,* octobre 1836, p. 630.

Voici comment Eugène Burnouf saluait le premier volume (tome II) du *Lexique roman* dans le *Journal des Savants: «* L'étude de la langue et de la poesie des troutadours s'enrichit en ce moment d'une des plus précieuses acquisitions dont elle soit redevable au zèle du savant célèbre qui l'a fondée... Ainsi se termine cette vaste entreprise, commencée en 1816, et continuée pendant près de vingt années avec une rare constance, entreprise à laquelle la philologie doit l'achèvement de l'un des plus beaux monuments qui lui aient été élevés de nos jours » (l).

(1) Journal des Sacants, janvier I836, p. 37.

Et je ne saurais mieux faire que d'emprunter au même auteur la description qu'il donne du procédé employé par Raynouard dans l'établissement de son lexique: « Les mots y sont rangés alphabétiquement par familles. Chaque terme, quelle que soit son origine? latine, germanique, gauloise ou arabe, est suivi de la série de ses dérivés.

Ces derniers sont classés dans l'ordre le plus logique; et le dérivé qui sort le plus immédiatement du thème primitif est aussi celui qui est placé le plus près de ce thème; de sorte que l'esprit passe sans effort par toutes les modifications qui se sont successivement ajoutées au mot exprimant l'idée principale... Rien n'est mieux fait pour donner une idée juste de la fécondité de la langue... Chacun de ces termes, tant les mots premiers que les dérivés, est justifié par un nombre plus ou moins grand de phrases empruntées toutes aux ouvrages écrits en roman. Ces phrases sont accompagnées du nom de l'auteur qui s'en est servi, ou de celui de l'ouvrage quand on ne connaît pas l'auteur; lorsqu'il s'agit de pièces de poésie, M. Raynouard a donné les premiers mots de la pièce. Quand le mot roman se retrouve dans l'ancien français, l'auteur a de même cité les passages qui le prouvent. Tous les exemples romans ont été traduits en français avec la plus grande fidélité. Enfin le choix des exemples eux-mêmes est fait de la manière la plus judicieuse et, nous pourrions dire, la plus spirituelle » (1).

(1) *Journal des Savants,* janvier 1830, pp. 44, 45.

Le *Lexique roman* de Raynouard, établi il y a cent ans, ne suffit plus, évidemment, aujourd'hui. Mais il demeure encore à la base de tout travail lexicologique roman, il demeure toujours indispensable. Et lorsque, en 1894, le savant allemand — hélas! — Emil Levy, entreprit la publication de son grand lexique « provençal » fini en 1924 par son disciple Carl Appel, il se contenta de l'établir comme supplément à celui de Raynouard et il l'appela *Provenzalisches Supplement-Worterbuch Berichtigungen und Ergänzungen zu Raynouards Lexique roman von Emil Levy,* « Dictionnaire-supplément provençal, disposé en complément du Lexique roman de Raynouard, par Emil Levy ». Aux premières pages des huit volumes de cet admirable recueil, ordonné dans un plan sensiblement différent, parce qu'il y manque les rapprochements avec les autres langues romanes, inutile dans un supplément, et aussi la traduction des textes cités, Emil Levy énumère les innombrables productions relatives à la langue et à la littérature des troubadours qu'il a utilisées pour son travail, productions qui ont été possibles grâce au courant créé par Raynouard.

Et nous devons souscrire sans réticence au magnifique éloge que fit Burnouf quand parut le premier volume de ce *Lexique: «* Tel est le plan de ce grand travail, vaste recueil où les connaissances les plus variées sont classées dans un ordre rigoureux, où des questions qui n'étaient pas même posées auparavant ont reçu une solution définitive, où une langue est inventoriée d'une manière complète, analysée avec une finesse qui ne se dément pas et rattachée par l'érudition la plus riche, d'une part à l'idiome savant dont elle dérive et d'autre part, aux dialectes modernes dont elle fait mieux comprendre l'origine et le développement... Un tel livre n'a rien à espérer de la critique; il n'est pas plus en son pouvoir d'en exagérer que d'en diminuer les mérites: car l'ouvrage de M. Raynouard est un de ceux desquels on peut dire qu'il est plus aisé de les admirer que de les juger » (1).

(1) Journal des Savants, janvier 1836, pp. 45, 46.

Je crois en avoir assez dit pour montrer le travail immense accompli par Raynouard en faveur de la langue d'Oc. Mignet a comparé, après d'autres, son œuvre à celle de Cuvier, le créateur de la paléontologie, et il a dit justement: « M. Raynouard a opéré en quelque sorte une semblable résurrection. Il a redemandé au passé une langue morte; il en a recherché les débris épars; il les a rapprochés, reconstruits, ranimés par son esprit créateur, et l'a évoquée tout entière de son tombeau avec les œuvres qu'elle avait produites, les poètes qui l'avaient ornée, et la civilisation originale dont elle avait marqué l'apparition et embelli le déclin » (1).

III

Raynouard et l'Académie des Jeux Floraux.

J'ai suffisamment montré, dans mon discours sur l'amiral de Rochegude (2), comment, au début du dix-neuvième siècle, notre Académie se montra spécialement attentive aux manifestations qui se faisaient jour, de- ci de-là, en faveur de la langue d'Oc.

On appréciait à Paris le rôle important qu'elle jouait dans nos terres méridionales, comme en fait foi une lettre, conservée dans nos archives, du Chancelier de France au nom du roi: « Sa Majesté connaît les sages principes qui ont si constamment distingué votre Association, et voit avec plaisir la saine direction que votre Académie donne à la culture des lettres dans le Midi de la France » (3).

(1) *Notices et Mémoires historiques, t. I, p. 347.*
(2) *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux,1935,p.17.*
(3) Archives. Séance du 16 juillet 1819.

Le même jour — 16 juillet 1819 — on donnait à l'Académie lecture de cette lettre, ainsi que d'une lettre de M. le comte de Pradel, directeur général de la Maison du Roi, avisant l'Académie de l'envoi des trois premiers volumes « de l'ouvrage intitulé *Choix des poèmes des Troubadours*, par Monsieur Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie Française ».

A la séance du vendredi 6 août, M. Pinaud, secrétaire perpétuel, proposa la maîtrise pour Raynouard, qui fut élu maître ès-Jeux le vendredi 13 août. L'Académie, qui avait déjà élu maitre ès-Jeux l'amiral de Rochegude le 9 juillet de la même année, comptait donc dans ses rangs les deux premiers éditeurs des trouhadours, qui étaient tous deux des Français, et des Français d'Occitanie.

Les remerciements de Raynouard parvinrent à l'Académie le 7 janvier 1820, avec un exemplaire de la nouvelle édition de ses tragédies *Les Templiers* et *Les Etats de Blois.* L'Académie savait le prestige dont jouissait son nouveau maître ès-Jeux,

prestige qui rejaillissait un peu sur elle. Aussi le nom de Raynouard vient-il souvent dans les délibérations de notre Compagnie. Le 7 et le 14 juillet 1820, le mainteneur d'Aguilar présente un rapport sur l'ouvrage de Raynouard intitulé *Elémens de la Langue romane*. Le 4 août, le même mainteneur lit des observations sur un passage de Raynouard où il avance l'opinion que l'homme est doué d'une logique naturelle et d'un instinct régulateur qui le rend capable de créer un langage. Le 16 août, il lit une « Ode imprimée intitulée *Le dévouement de Malesherbes,* par M. Raynouard, maitre-ès-jeux-floraux, lue à l'Académie française. »

A la séance du 14 février 1823, nous lisons ce procès-verbal incomplet; « M. le Secrétaire perpétuel fait part à l'Académie de l'envoi qui a été fait par M. Renouard (sic), secrétaire perpétuel de l'Académie française, maitre-es-jeux-floraux, d'un ouvrage qu'il vient de publier ayant pour titre... » Je ne sais de quel ouvrage il s'agit ici.

Raynouard n'ignorait sans doute pas que l'Académie possédait les précieux manuscrits où Guilhem Molinier avait inscrit sa poétique, et qu'une Commission, comprenant les mainteneurs d'Aguilar, Hocquart, Pinaud et d'Escouloubre, préparait la traduction et la publication de ces manuscrits. Comme ces travaux traînaient en longueur, Raynouard, désireux de consulter ces manuscrits pour l'édition de son *Lexique roman,* en demanda communication à l'Académie. Voici le texte du procès-verbal de la séance extraordinaire du vendredi 16 mars 1832:

Présents: MM. Ducos, modérateur; de Malaret, Tajan, Jamme, Cavalié, Sauvage, de Lavergne, Cabantous.

M. de Malaret a donné lecture d'une lettre de M. Raynouard, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie française et maître es-jeux floraux; lettre par laquelle M. Raynouard demande que l'Académie lui permette de puiser, dans l'ouvrage manuscrit de Molinier, diverses notions qui lui sont nécessaires pour un travail des plus importants dont il s'occupe depuis longtemps: il offre de donner à l'Académie toutes les garanties convenables. Après mûre délibération, cinq mainteneurs ont opiné pour que le manuscrit de Molinier soit confié à M. Raynouard, deux autres, M. Ducos et M. Jamme, ont été d'un avis contraire un troisième, M. Cavalié, s'est prononcé pour le renvoi de la question à une autre séance. Les deux premiers membres opposés se sont fondés sur ce que la lettre de convocation n'avait rien spécifié sur l'objet de la délibération, et quant au fond, ils n'ont pas cru que l'Académie pût laisser sortir de son sein le manuscrit demandé par M. Raynouard.

On voit par là avec quel soin jaloux les mainteneurs veillaient alors sur nos vénérables reliquaires. Le manuscrit de Molinier ne fut pas envoyé à Raynouard (1); On ne lui envoya même pas la copie du dix-septième siècle, qui est encore dans nos archives. On prit la peine de faire une nouvelle copie sur le manuscrit primitif (2). Cette copie, qui fut envoyée à Raynouard, et qui est aussi dans nos archives, porte le nom de a Manuscrit Raynouard ».

(1) Il s'agit du manuscrit édité par Gatien-Arnoult en 1841 sous le titre *Monuments de la littérature romane, Las Flors del Gay Saber.*C'était le manuscrit dont l'Académie préparait alors la publication. Raynouard n'a sans doute pas eu connaissance du second manuscrit des *Leys d'Amors* publié par Joseph Anglade en 1919-1920.
(2) Une étude comparée du manuscrit Molinier, de la copie du dix- septième siècle et du manuscrit Raynouard m'a permis de conclure que le ou les copistes du manuscrit Raynouard ont transcrit directernent le manuscrit Molinier, sans passer par la copie du dix-septième siècle qu'ils n'ont peut-être pas connue.

Le manuscrit Raynouard comprend 735 folios en papier écrits au recto seulement, sauf quelques passages omis accidentellement qu'on a rétablis au verso d'en face; ces 735 folios correspondent aux 152 folios (recto et verso) du manuscrit primitif de Molinier. La pagination, en chiffres arabes, du manuscrit Raynouard, semble être de la main d'Aguilar, ainsi que la pagination, en chiffres arabes, surajoutée au manuscrit de Molinier. Semblent avoir été écrits par d'Aguilar les folios 360-735, tandis que les 359 premiers folios sont d'une autre écriture, plus large et moins régulière, que je n'ai pu identifier. Peut-être cette copie était-elle commencée pour une toute autre destination, et d'Aguilar — si l'écriture est bien de lui — se contenta-t-il de l'achever pour établir ainsi une reproduction complète du manuscrit Molinier.

Le vendredi 8 juin, « le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Raynouard qui annonce qu'il a reçu *Les Lys d'amor (sic)* de Molinier que l'Académie a délibéré de lui prêter ». Le vendredi 20 juillet, « le Secrétaire-perpétuel lit une lettre de M. Raynouard, par laquelle cet académicien annonce le renvoi par la poste de l'ouvrage de Molinier qui lui avait été envoyé à Paris ».

En quelques semaines, Raynouard avait lu et dépouillé ces 735 pages. Il y puisa abondamment pour établir son *Lexique roman,* surtout les termes de grammaire, de rhétorique et de poétique. Et la copie vénérable porte encore les légers coups de crayon par lequel le romaniste indiquait sans doute à ses copistes les mots et les passages à insérer dans son *Lexique.*

L'année même de sa mort, le 14 janvier 1836, Raynouard écrivait:

MONSIEUR LE SÈCRÉTAIRE PERPÉTUEL
ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Quand l'Académie française vous adresse un exemplaire de la sixième édition de son dictionnaire, elle me permet de m'associer à son Secrétaire perpétuel pour exprimer la satisfaction qu'elle éprouve en offrant cet hommage à notre Académie des jeux floraux.
Je me félicite doublement de cette circonstance.
Et j'en profite pour faire à cette Compagnie l'hommage particulier du tome II du *Choix (nouveau) des poésies originales des Troubadours.* On peut y voir que j'ai

tâché de profiter des avantages que m'a procurés la communication du manuscrit des *Leys d'amors.*
J'ai dans le temps offert au nom de l'Académie des jeux floraux le recueil de cette année dernière, destiné à l'Académie française qui m'avait chargé de transmettre ses remerciements.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire perpétuel et très honoré confrère, de faire agréer à l'Académie des jeux floraux et d'agréer vous-même les assurances de mon respectueux dévouement.

RAYNOUARD.

Raynouard, on peut le voir encore par deux autres lettres qui sont dans nos archives (3 mars 1835 et 5 juillet 1836), aimait à se dire membre de notre Académie, à se faire son interprète auprès de l'Académie française. Il est une des gloires, et non des moindres, de notre Compagnie. Celle- ci, hélas! ne possède même pas dans sa bibliothèque le *Lexique roman* de Raynouard, que notre manuscrit des *Leys d'Amors* a servi à établir.

*

Le centenaire de la mort de Raynouard ne doit pas passer inaperçu.

Mais que célébrera-t-on en lui ? L'homme politique qui s'opposa un jour à l'envahissement du despotisme? L'auteur dramatique qui réussit à se poser en émule des grands maîtres ? Le poète ? L'historien du droit ? L'homme lui-même, au caractère entier et franc, à l'amitié fidèle, à la fiére probité ?

Sans doute. Mais on célébrera surtout le romaniste, le vivificateur de la langue et de l'œuvre des troubadours.

Raynouard est à la base de toutes les études relatives à la langue d'Oc. « Il a porté la lumière là où il n'y avait que le chaos; il a donné une importance réelle et devenue nécessaire et appréciable à ce dont on parlait depuis des siècles, sans en avoir même la première notion. L'ardeur avec laquelle on s'occupe aujourd'hui de l'ancienne langue et des vieilles poésies de la France est due et remonte à Raynouard. Le premier élan vient de lui et l'Europe lui a, dès longtemps, accordé cette gloire » (1).

(1) Labitte, *op. cit., p. 143.*

Charles Labitte parlait ainsi le 1er février 1837. Que dirait-il aujourd'hui, s'il voyait la langue d'Oc ressuscitée, s'il entendait les chants des félibres faisant écho à ceux des troubadours!

Raynouard ne croyait pas plus que Rochegude à la résurrection de notre langue occitane, et il a écrit: « J'ai traité la langue des troubadours comme une langue morte, dont la prononciation n'était pas nécessaire à l'intelligence de leurs ouvrages... il ne

s'agit plus d'écrire cette langue, ni même de la parler » (1). Et cependant, n'a-t-il pas écrit aussi les lignes suivantes qui semblent être le programme des maîtres-ouvriers de la langue occitane, les Mistral, les Roux, les Perbosc et les Estieu? « En rendant compte d'un autre dictionnaire d'un patois méridional, j'ai avancé que les patois du Midi de la France ne sont que la langue dégénérée et altérée des anciens troubadours... Quand on a l'art ou le moyen de reconnaître ces altérations, il est très aisé de restituer les formes de l'ancien idiome, soit en ajoutant ce que la nouvelle prononciation a ôté, soit en retranchant ce qu'elle a introduit, soit enfin en changeant ce qu'elle a substitué aux anciennes désinences » (2).

(1) Journal des Savants, juin 1929, p. 349.
(2) *Journal des Savants, mars* 1824, p. 175. — Article sur *le Dictionnaire languedocien-francais,* par l'abbé de Sauvages; l'autre dictionnaire, auquel fait allusion ici Raynouard, est le *Dictionnaire du Patois limousin,* par M. Béronie, dont il avait parlé dans le *Journal des Savants* de février 1824.

La petite cité de Brignoles fêtera, au mois de septembre, son illustre enfant, comme il y a deux ans Albi fêtait l'amiral de Rochegude. La Provence toute entière sera là, réalisant la promesse faite jadis par M. de Montvallon, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix: « Vrai et bon provençal, M. Raynouard avait conservé pour son pays ce culte qui distingue les vrais enfants de notre belle Provence, et sa patrie n'oubliera jamais les immenses travaux qu'il a faits sur notre langue et nos vieux poètes » (1). Avec Brignoles, avec la Provence, toutes les provinces de l'Occitanie acclameront Raynouard comme un des meilleurs fils de cette terre dont il est dit, dans la *Canson de la Crozada,* que Dieu semble vouloir la rendre *als seus fizels amans.* Et l'Académie des Jeux Floraux, elle aussi, apportera son hommage à celui de ses membres qui a si puissamment contribué à la Renaissance Occitane.

Toulouse, le 29 mai 1936.

(1) Eloge de Raynouard, le 19 juin 1837, *in* Paul Bagarry, *Discours prononcé à la Société de Jurisprudence d'Aix sur Raynouard,* le 9 décembre l896, Aix, Makaire.

*

Tèste integrau

C.I.E.L. d'Oc

Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc
Sèti souciau:
3, plaço Joffre - l3l30 Berro.

Tóuti dre reserva - Tous droits réservés - All right reserved.

© **Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc - l998**

© Adoubamen dóu tèste, de la meso en pajo e de la maqueto pèr Ugueto Giély,
en sa qualita de mèmbre dóu Counsèu d'Amenistracioun dóu CIEL d'Oc.